

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES, donné par la soussignée,
secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle
de perception est complété pour l'exercice financier 2015.

Il est déposé au bureau municipal du 122, rue de la Mer à
Grosses-Roches (Québec) G0J 2K0.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance à cet
endroit durant les heures de bureau.

**Note : Sera procédé à l'expédition des comptes de
taxes.**

DONNÉ À Grosses-Roches, ce 22 janvier 2015.

Linda Imbeault
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Grosses-Roches, certifie sous mon
serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut mentionné en affichant deux copies, aux endroits
désignées par le conseil entre 13 et 16 heures de l'après-midi le 27 janvier 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27 janvier 2015.

Linda Imbeault, secrétaire-trésorière